

## Grande question a fiche d'arret

Par **David**, le **23/10/2017** à **02:33**

parmis vous s'il y a quelque de bien, est-ce que vous pouvez m'expliquer c'est quoi >

Document 1. Cass. 1re civ., 4 décembre 2001, n° 98-18.411. Cour de cassation chambre civile 1 Audience publique du mardi 4 décembre 2001

N° de pourvoi : 98-18411. Publié au bulletin Rejet.

REPUBLIQUE FRANCAISE AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS

Sur les trois moyens, qui sont identiques, réunis et pris en leurs deux branches :

Attendu que Mme Y... fait grief à l'arrêt attaqué (Pau, 20 mai 1998) d'avoir rejeté ses demandes, dirigées contre la société Imprimerie Lacoste, éditeur d'œuvres de Jean X..., dont elle est légataire universelle, décédé en 1942, demandes fondées sur la violation des obligations d'exploitation de l'oeuvre et violation de reddition de comptes édictées par la loi du 11 mars 1957, en refusant d'appliquer ces textes à un contrat conclu avant son entrée en vigueur; qu'il est reproché à la cour d'appel d'avoir méconnu(pas assez connue) la règle selon laquelle une loi nouvelle, tendant à la protection des intérêts de l'auteur par des dispositions d'ordre public, est d'application immédiate, ou, à tout le moins, d'avoir omis de rechercher si l'éditeur n'était pas tenu, en vertu du droit antérieur, aux mêmes obligations ;

Mais attendu qu'en l'absence de disposition expresse de la loi prévoyant son application immédiate et à défaut de considérations d'ordre public particulièrement impératives, les contrats d'édition demeurent soumis à la loi en vigueur lors de leur conclusion ;

D'où il suit que les moyens ne sont pas fondés en leur première branche ; qu'ils sont irrecevables en leur seconde branche, comme nouveaux et mélangés de fait et de droit.

Par ces motifs :

Rejette le pourvoi

S'il vous plait...

David

Par **David**, le **23/10/2017** à **02:34**

cela ---> D'où il suit que les moyens ne sont pas fondés en leur première branche ; qu'ils sont irrecevables en leur seconde branche, comme nouveaux et mélangés de fait et de droit.

Par **Camille**, le **23/10/2017** à **08:48**

Bonjour,  
Ben, on peut dire que, vous, vous faites très fort dès le premier message...  
Vous êtes étranger ?  
[citation]c'est quoi  
[/citation]  
"C'est quoi", quoi ?  
[smile17]

Par **marianne76**, le **23/10/2017** à **09:09**

Bonjour  
[citation]parmis vous s'il y a quelque de bien, est-ce que vous pouvez m'expliquer c'est quoi  
[/citation]  
Sympathique comme entrée en matière, je ne sais pas pour les autres mais cela ne me  
donne pas l'envie de vous aider  
Par ailleurs je vous invite à passer par la case "charte" où l'on vous indique que vous ne serez  
pas aidé si vous ne fournissez pas vous même un minimum de travail  
Je pense du coup que vous allez me classer dans les "gens pas bien " ????

Par **marianne76**, le **23/10/2017** à **09:10**

Bon si " quelqu'un de bien" pouvait passer par là pour régler mon problème de message ce  
serait sympa

Par **Camille**, le **23/10/2017** à **09:23**

Bonjour,  
Rééditez votre message par "Modifier mon message" et revoyez vos balises de citation, qui  
sont mal passées.  
[citation]citation]etc.[/citation]  
Il manque déjà le caractère "[" de début de balise.

Par **LouisDD**, le **23/10/2017** à **09:45**

Salut

Je sais pas si je suis sympa mais j'ai réglé le problème

Par **Fleur du mal**, le **23/10/2017** à **10:21**

[Vous êtes étranger ? ][/citation]

En tant qu'étrangère, quand je récupère des cours de certains (Français), je me demande sérieusement s'ils parlent français.

Alors, quand on comprend mal/écrit mal/formule mal, ce n'est pas forcément parce qu'on est étranger. [smile36]

Bien cordialement et bonne journée à tous :)

Par **David**, le **23/10/2017** à **11:45**

ah... bon. comment supprimer dites moi. par contre j'ai fait la plupart de travaille. mais je n'ai pas compris la derniere partie. et marianne si je suis "gens pas bien" t'es un cochons.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/10/2017** à **12:09**

Bonjour

@ David : J'ai corrigé votre message. Aussi je vous invite à nous indiquer ce que vous avez déjà fait

@ Marianne : D'après ce que j'ai compris c'était un encore un bug avec la balise citation. C'est vraiment bizarre qu'un crochet disparaisse comme ça. Moi ça me le fait avec la balise italique  
J'en fais part à Kern.

Par **marianne76**, le **23/10/2017** à **12:25**

Bonjour

[citation]marianne si je suis "gens pas bien" t'es un cochons.[/citation]  
Ce que vous dites n'est absolument pas acceptable

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/10/2017** à **12:47**

Bonjour

@ David : Votre comportement est inadmissible !  
J'exige que vous pressentiez des excuses à Marianne. Si vous ne le faites pas, je supprimerai votre compte.  
Et veuillez la vouvoyer, car vous qui aimez les cochons, vous ne les avez pas élevés ensemble

Pour info, Marianne est enseignant-chercheur.  
Je trouve formidable qu'elle consacre autant de temps pour le forum, en plus de sa vie professionnelle et familiale.  
Elle a bien mieux à faire que de se faire insulter de la sorte

Par **David**, le **23/10/2017** à **14:48**

ça fait au moins 45 jours que je n'ai pas dormi normalement. je suis vraiment désolé.

Par **David**, le **23/10/2017** à **14:51**

Merci, je le ferai moi-même.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/10/2017** à **14:58**

Bonjour

[citation]ça fait au moins 45 jours que je n'ai pas dormi normalement. [/citation]

C'est vrai que le manque de sommeil rend agressif mais faites attention  
Vous devriez sérieusement aller consulter un médecin car 45 jours ça commence à faire beaucoup. Cela risque d'avoir de graves conséquences sur votre santé (agressivité, difficultés à se concentrer, perte de mémoire, perte d'appétit, vieillissement prématuré de la peau, baisse des réflexes, détérioration des défenses immunitaires, malaise ...)

Par **David**, le **23/10/2017** à **15:04**

c'est parce que je travaille beaucoup plus car ce n'est pas ma langue maternelle.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/10/2017** à **15:07**

Oui mais le repos c'est important.  
Franchement, il faut vraiment que vous alliez voir un médecin car votre corps va finir par ne plus supporter le manque de sommeil et vous allez vous écrouler

J'espère que vous ne conduisez pas !!